



COMMUNE DE HAMBACH

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

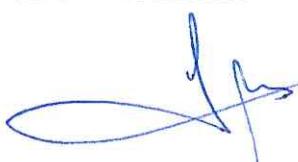
REUNION du 15 décembre 2025

Le Conseil Municipal

	Approuve à l'unanimité	Approbation du PV de la séance précédente du 6 octobre 2025 - le procès-verbal de la séance du 06 octobre 2025.																
DCM 2025/46	Autorise à l'unanimité	Orange : Convention enfouissement des réseaux - le Maire à signer cette convention.																
DCM 2025/47	Décide à l'unanimité	CASC : Convention reversement des redevances d'occupation en contrepartie de l'implantation d'antennes de télécommunication sur les réservoirs d'eau potable - d'approuver le projet de convention annexé à la présente délibération, - d'autoriser le Maire à signer la convention et toute pièce en lien avec sa mise en œuvre.																
DCM 2025/48	Autorise à l'unanimité	Comptabilité : Autorisation de mandatement et liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 - le Maire à mandater les dépenses d'investissement en comptabilité M 57 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent conformément à l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, notamment en dépenses																
		<table border="1"><thead><tr><th>Chapitre</th><th>Crédits votés au BP 2025</th><th>Décisions modificatives</th><th>Crédits pouvant être ouverts au titre de l'article L 1612-1 CGCT</th></tr></thead><tbody><tr><td>20</td><td>81,00 €</td><td>/</td><td>20,00 €</td></tr><tr><td>21</td><td>556 700,00 €</td><td>/</td><td>139 175,00 €</td></tr><tr><td>23</td><td>1 856 198,00 €</td><td>/</td><td>464 049,00 €</td></tr></tbody></table>	Chapitre	Crédits votés au BP 2025	Décisions modificatives	Crédits pouvant être ouverts au titre de l'article L 1612-1 CGCT	20	81,00 €	/	20,00 €	21	556 700,00 €	/	139 175,00 €	23	1 856 198,00 €	/	464 049,00 €
Chapitre	Crédits votés au BP 2025	Décisions modificatives	Crédits pouvant être ouverts au titre de l'article L 1612-1 CGCT															
20	81,00 €	/	20,00 €															
21	556 700,00 €	/	139 175,00 €															
23	1 856 198,00 €	/	464 049,00 €															
DCM 2025/49	Décide à l'unanimité	- d'approuver les résultats du concours - de charger le Maire d'établir les mandats pour les récipiendaires.																
DCM 2025/50	Décide à l'unanimité	Associations : Demandes de subvention APE LES LOUS'TIK - Amicale des voitures anciennes de HAMBACH & environs - FC HAMBACH - Association généalogique - Basket Club HAMBACH -Conseil de fabrique - d'accorder une subvention : <ul style="list-style-type: none">• de 327 € à l'APE les Lous'Tik• de 642 € à l'Amicale des Voitures Anciennes de Hambach & Environs• de 273 € au FC Hambach• de 304 € à l'association généalogique• de 305 € au Basket Club Hambach représentant 40 % du montant de leurs achats <ul style="list-style-type: none">• 5 918 € au Conseil de fabrique de Hambach représentant 50 % du montant de leurs travaux																

Hambach, le 16 décembre 2025

M. le Maire,
Daniel MULLER



Mairie de HAMBACH
57910

La Secrétaire de Séance,
Sylvie BEYER

